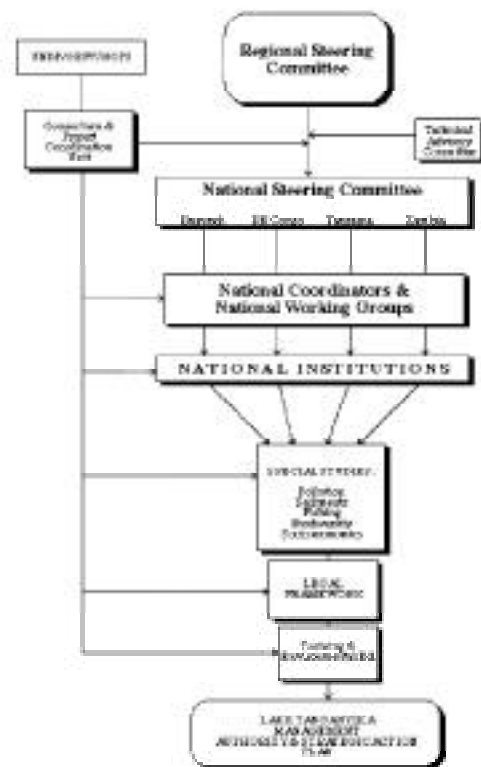


## Lutte Contre la Pollution et Autres Mesures pour Destinées à Preserver la Biodiversité du Lac Tanganyika

par Andrew Menz

Plus connu sous son appellation populaire de "Projet de Biodiversité du Lac Tanganyika" ce projet est né lors de la première conférence internationale sur la conservation et la diversité biologique du Lac Tanganyika, (The First International Conference on the Conservation and Biodiversity of Lake Tanganyika), à Bujumbura du 11 au 13 mars 1991. A cette réunion, les nombreux scientifiques venus de l'étranger et des quatre états riverains, le Burundi, la R.D. du Congo, la Tanzanie et la Zambie, ont identifié les menaces croissantes pesant sur les ressources uniques et économiquement vitales du lac et ont exprimé leur inquiétude à ce sujet. Le lac est vulnérable à la pollution à cause de ses caractéristiques naturelles, et les initiatives actuelles de conservation de sa biodiversité sont rares. Les préjudices les plus immédiats portés au lac et à sa faune et à sa flore sont de type polluant: excédents de charges sédimentaires et d'éléments nutritifs provoqués par l'érosion du bassin hydrographique, pollution industrielle et urbaine dont les déchets déversés par les bateaux, ou alors ils résultent d'une pêche intensive avec des méthodes inappropriées. Ces problèmes et leurs conséquences ne font que croître et empirer, d'autres comme la prospection et le transport du pétrole sur le lac créent des angoisses. On a reconnu le bien fondé d'évaluer l'empire de la pollution, de la combattre, et de commencer à protéger la biodiversité immédiatement. Par conséquent, on a entrepris de solliciter les agences internationales de financement pour obtenir qu'elles subventionnent un projet régional destiné à confronter les problèmes.



Finalement, le PNUD/FEM, (Fonds pour l'Environnement Mondial), auquel la Conférence de Rio de 1992 avait assigné le rôle de financer les initiatives environnementales d'intérêt

mondial, a consenti à subventionner l'opération. Le FEM intervient dans quatre domaines: les Changements Climatiques, la Diminution de la Couche d'Ozone, les Eaux Internationales, et la Biodiversité; qu'il finance le projet actuel allait de soi. Bien que concerné essentiellement par la biodiversité à l'origine, le projet répond aux critères du FEM à la fois en matière de biodiversité et d'eaux internationales. Dans le contexte des nouveaux programmes opérationnels du FEM, il correspond au programme "d'écosystème d'eau douce" (biodiversité), au "programme basé sur une communauté aquatique" (eaux internationales), et vu que de nombreux problèmes du lac proviennent d'une sédimentation par ruissellement, il a valeur de programme "à foyer d'intérêts multiples intégrant le terrestre et l'aquatique".

Dès février 1995, les pays riverains, l'agence de financement PNUD/FEM et l'agence exécutante UNOPS (Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies) avaient tous signé le Document de Projet. En août 1995, UNOPS nomma un consortium de Sous-Traitants Exécutants Principaux tous basés au R-U, composé du Natural Resources Institute (institut des ressources naturelles), du Marine Resource Assessment Group (groupe d'évaluation des ressources marines) et de l'Institute of Freshwater Ecology (institut d'écologie d'eau douce).

Ce projet de 5 ans et de 10 millions de dollars US vise: à mieux faire comprendre le fonctionnement de l'écosystème et les conséquences des menaces pesant sur le système lacustre; à entreprendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la salubrité et la biodiversité de l'écosystème; à coordonner la lutte des quatre pays contre la pollution et à éviter la perte de la diversité exceptionnelle du Lac Tanganyika. L'objectif ultime de ce projet ainsi que déclaré dans le Document de Projet est le suivant:

*"établir un modèle de système régional et démontrer son efficacité à lutter contre la pollution et à éviter la perte de la diversité exceptionnelle des eaux internationales du Lac Tanganyika. Il faudra pour ce faire se fixer l'objectif permanent de créer des compétences dans les quatre pays participants, pour que la région puisse gérer le lac en respectant l'équilibre et l'écologie".*

Le projet se propose plus spécifiquement:

- De mettre sur pied un programme de gestion régionale à long terme pour lutter contre la pollution, pour conserver et sauvegarder la biodiversité dans le Lac Tanganyika.
- De formuler un cadre légal régional pour renforcer la gestion paritaire de l'environnement du lac.
- D'élaborer un programme d'enseignement et de formation en disciplines d'environnement pour le Lac Tanganyika et son bassin.
- D'instaurer des mécanismes de coordination régionale éprouvés pour gérer la conservation du bassin du Lac Tanganyika.
- De produire un plan stratégique intégral basé sur les résultats d'une série d'études spéciales destinées à mieux faire comprendre le lac comme un tout, à appliquer à long terme.
- De mettre en oeuvre des programmes d'action soutenables dans le cadre du Plan d'Action Stratégique et d'y incorporer des propositions de gestion de l'environnement.

Agence Principale au <b>Burundi</b> Coordinateur National	Institut pour l'Environnement et pour la Conservation de la Nature. Jean-Berchmans MARIKIZA - Directeur Général de l'INECN.
Agence Principale dans la <b>R. D du Congo</b> Coordinateur National	Service de Gestion des Ressources National Renouvelables. Mady AMULE - Directeur, GRNR.
Agence Principale en <b>Tanzanie</b> Coordinateur National	Division of Environment, Office of Vice-Président Rawson YONAZI - Directeur du Service d'Environnement.
Agence Principale en <b>Zambie</b> Coordinateur National	Environmental Council for Zambia. James S. PHIRI - Directeur, ECZ.

La réalisation en cours de ces objectifs nécessite que l'on édifie un cadre de coopération régionale et que l'on essaie de créer un accord légal de gestion du lac; que l'on étudie la pollution y compris ses origines, ses conséquences et son combat; que l'on poursuive des recherches sur la biodiversité et sur les mesures de conservation qui débouchent sur la déclaration des aires protégées comme parcs subaquatiques. En réalisant les activités du projet, l'objectif central des ministères, des agences gouvernementales, et des départements sectoriels de l'environnement est de renforcer les capacités nationales et la participation des habitants. Les occasions de participer sont nombreuses et sous-entendent le concours de nombreuses institutions à tous les échelons. Cette participation ne se cantonne pas à la seule étude du lac en tant que tel, mais doit aussi englober l'examen des zones d'implantation monumentales du lac où l'industrie humaine influence la quantité et la qualité d'eau qui s'écoule dans le lac.

La structure opérationnelle du projet est esquissée dans l'illustration 1. En haut de la pyramide, on trouve le Comité de Direction du Projet (CD) composé d'un petit groupe de hauts fonctionnaires recrutés parmi les agences dirigeantes du projet dans chacun des pays (se reporter à l'encadré). Le Comité de Direction est chargé de diriger la globalité du projet et d'orienter les politiques, il est secondé par le Comité Consultatif de Conseil Technique Régional. Le récent examen de projet a recommandé de constituer des Comités de Direction Nationaux dans le but de réunir dans chaque pays des responsables ministériels des autres



Littoral du Lac Tanganyika

secteurs jouant un rôle important dans le projet, afin de promouvoir là aussi la compréhension du projet et le ralliement à sa cause. Les CDN sont soutenus par les Groupes de Travail Nationaux (GTN). Ceux-ci, formés d'environ 10 membres choisis parmi les groupes de détenteurs d'enjeux et les institutions majeures servent de forum à l'échange d'information, à la résolution des problèmes d'ordre technique ou de réalisation et depuis peu à la formulation du Plan d'Action Stratégique pour le lac. Le PAS sera l'aboutissement ultime du projet vu qu'il définira et établira le processus qui classera l'ordre de priorité des interventions de gestion futures, et qui les coordonnera. Au fur et à mesure des progrès, on espère faire valoir l'importance des ONG et du secteur privé en tant que détenteurs d'enjeux des ressources du lac et de leur gestion.

Les études spéciales conduisent leurs travaux à partir de stations lacustres de recherche installées à Bujumbura au Burundi, à Kigoma en Tanzanie, et à Mpulungu en Zambie; on a prévu d'en ouvrir une nouvelle à Uvira dans la R. D du Congo. Le Consortium a pour rôle d'aider les états riverains à réaliser les objectifs du projet, en apportant des conseils méthodologiques aux institutions locales responsables de l'exécution du plan de travail approuvé et en les équipant de services de coordination et de facilitation. Le souci de formation et de création des capacités institutionnelles est permanent et touche chaque domaine.

L'Unité de Coordination du Projet basée à Dar es Salaam est le point de convergence régionale de la coordination de toutes les activités du Projet. Elle est censée administrer et faciliter les opérations de projet dans la région, et surtout assurer la liaison et la circulation de l'information entre les pays, les institutions et les autres projets apparentés.

Finalement, il faut souligner que la contribution du FEM est censée servir de catalyseur à la continuité du processus - une intervention ponctuelle et unique comme ce projet ne suffira pas à résoudre les problèmes auxquels sont exposés le Lac Tanganyika et son bassin. Il faut voir dans l'actuel projet FEM l'étape initiale d'un long processus de création des capacités régionales devant gérer l'environnement efficacement et à long terme. Le projet cherchera à identifier les mécanismes qui permettront aux activités nécessaires de continuer dans l'avenir, et garantira que les processus et les mécanismes établis sont soutenables financièrement, humainement et écologiquement. Ceci supposera (par le biais du processus de Planification Stratégique Préliminaire) le classement précoce par ordre de priorité des menaces réelles et potentielles majeures qui portent préjudice à l'intégrité du lac, ainsi que la formulation de stratégies viables de gestion coordonnée future.

*Andrew Menz est le Coordinateur du Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika.*